

RCS : ROUEN  
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00099  
Numéro SIREN : 318 610 623  
Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2021 sous le numéro de dépôt 1343

# MAZARS

Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000.00 €

Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps

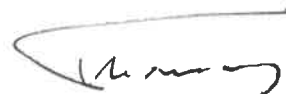
76000 ROUEN

318 610 623 RCS LE HAVRE

## BILAN AU 31 AOUT 2019

*Copie artificielle  
en forme à l'original.*

- **Bilan actif**
- **Bilan passif**
- **Compte de résultat**
- **Annexe**





2

# Comptes annuels

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

## SAS MAZARS

20 Boulevard FERDINAND DE LESSEPS  
76000 ROUEN

Tél. 02.35.70.56.20

Fax. 02.35.88.83.21

APE : 6920Z -

Siret : 31861062300114

**M** MAZARS

### MAZARS ROUEN

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau  
de l'ordre des experts comptables  
20 Boulevard FERDINAND DE LESSEPS

76000 ROUEN

Tél : 02.35.70.56.20

Fax : 02.35.88.83.21

Courriel :

Web :



**Etats de synthèse**

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	17 306	17 306		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	44 337	44 337		255
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	815 016	284 374	530 643	186 488
Immobilisations corporelles en cours				45 792
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 131		43 131	81 679
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 515 412</b>	<b>964 441</b>	<b>1 550 971</b>	<b>1 291 410</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	230 154		230 154	50 243
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>87 402</b>		<b>87 402</b>	<b>80 072</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 732 609	493 843	3 238 767	4 411 524
Autres créances	2 857 696		2 857 696	1 744 982
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				91 264
Disponibilités	673 757		673 757	747 101
Charges constatées d'avance (3)	154 797		154 797	168 828
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 736 415</b>	<b>493 843</b>	<b>7 242 572</b>	<b>7 294 014</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 251 827</b>	<b>1 458 284</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			580 370	843 298

## Bilan Passif

	31/08/2019	31/08/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 679	126 194
Report à nouveau	-400 000	-609 000
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>686 698</b>	<b>670 985</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>860 971</b>	<b>626 773</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	209 136	78 495
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 761 699	3 375 934
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 474	24 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	1 096 730
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	3 379 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22	3 282
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 932 571</b>	<b>7 958 652</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	463 152	358 675
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 452 946	7 575 552
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	800	880
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 803 621	10 731 482
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>10 803 621</b>	<b>10 731 482</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>30 900</b>	<b>15 000</b>
Production stockée	179 911	-161 932
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 567	6 439
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	541 663	505 180
Autres produits	246	2 166
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>11 527 008</b>	<b>11 083 335</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 801 434	2 808 809
Impôts, taxes et versements assimilés	260 110	263 418
Salaires et traitements	5 083 108	4 941 565
Charges sociales	1 949 873	1 988 473
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	58 620	43 681
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	225 565	237 224
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	57 140	16 633
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>10 435 849</b>	<b>10 299 803</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 091 159</b>	<b>783 532</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 062	19 903
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>7 062</b>	<b>19 903</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	54 266	78 996
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>54 266</b>	<b>78 996</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-47 204</b>	<b>-59 093</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 043 955</b>	<b>724 439</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	194 828	5 406
Sur opérations en capital	2 685	662 912
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		41 025
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>197 513</b>	<b>709 343</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	79 973	340 301
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 953	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>82 926</b>	<b>340 301</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>114 588</b>	<b>369 042</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	181 601	165 544
Impôts sur les bénéfices (X)	290 244	256 952
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VI)</b>	<b>11 731 584</b>	<b>11 812 581</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 044 886</b>	<b>11 141 596</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>686 698</b>	<b>670 985</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 8 793 543 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 686 698 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 12 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

### Stocks

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en-cours, et donc des produits liés aux prestations de services rendus, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH 00-02

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 39 832 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 janvier 2019, la SAS MAZARS a transféré son siège social au 20 boulevard Ferdinand de Lesseps 76 000 Rouen à compter du 21 janvier 2019.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				1 595 622
- Fonds commercial	1 595 622			61 643
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 643			
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 657 265</b>			<b>1 657 265</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	548 176	317 714	310 020	555 870
- Matériel de transport	277 990	88 514	107 357	259 147
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers	45 792		45 792	
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>871 958</b>	<b>406 228</b>	<b>463 169</b>	<b>815 016</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	81 679	860	39 407	43 131
<b>Immobilisations financières</b>	<b>81 679</b>	<b>860</b>	<b>39 407</b>	<b>43 131</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 610 901</b>	<b>407 088</b>	<b>502 576</b>	<b>2 515 412</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/08/2019
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370
<b>Total</b>	<b>1 595 622</b>

La SAS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Depuis le 1er juillet 2016, la SAS MAZARS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. En application de ces dispositions, il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	618 425			618 425
- Fonds commercial	61 388	255		61 643
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>679 813</b>	<b>255</b>		<b>680 068</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	407 862	45 798	310 027	143 634
- Matériel de transport	231 816	15 519	106 595	140 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>639 678</b>	<b>61 317</b>	<b>416 621</b>	<b>284 374</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 319 490</b>	<b>61 572</b>	<b>416 621</b>	<b>964 441</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 788 233 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	43 131		43 131
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 732 609	3 152 239	580 370
Autres	2 857 696	2 857 696	
Charges constatées d'avance	154 797	154 797	
<b>Total</b>	<b>6 788 233</b>	<b>6 164 732</b>	<b>623 501</b>

## Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR	42 221
<b>Total</b>	<b>42 221</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	511 175	225 565	242 897	493 843
<b>Total</b>	<b>511 175</b>	<b>225 565</b>	<b>242 897</b>	<b>493 843</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		225 565	242 897	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
<b>TOTAL</b>	<b>21 000</b>			<b>21 000</b>

## Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,92	20 985,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 916 098 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	800	800		
- à plus de 1 an à l'origine	208 336	50 617	142 512	15 207
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 761 699	2 456 267	305 433	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	2 012 286		
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	2 932 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22	22		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>7 916 098</b>	<b>7 452 946</b>	<b>447 945</b>	<b>15 207</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	215 792			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	85 071			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 337 932			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	178 578
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	800
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	64 074
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	85
DETTES PROV CONGES A PAYER	344 256
DETTES PROV PARTICIPATION	181 601
DETTES PROV INTERESSEMENT	448 185
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	261 014
AUTRES CHARGES A PAYER	876
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	156 880
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	118 304
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	36 321
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 158
TAXE D APPRENTISSAGE	457
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	30 395
EFFORT CONSTRUCTION	44 339
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	29 179
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	4 956
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	11 354
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	72 252
<b>Total</b>	<b>1 987 064</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	154 797		
<b>Total</b>	<b>154 797</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 482 800	30 899	10 513 699
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	289 923		289 923
<b>TOTAL</b>	<b>10 772 722</b>	<b>30 899</b>	<b>10 803 621</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Charges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

## Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	763	
Autres charges	79 210	
Amortissements des immobilisations	2 953	
Rentrées sur créances amorties		593
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		194 236
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 685
<b>TOTAL</b>	<b>82 926</b>	<b>197 513</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat et Impôts sur les bénéfices

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 043 955	252 048	791 907
+ Résultat exceptionnel	114 588	38 196	76 392
- Participations des salariés	181 601		181 601
<b>Résultat comptable</b>	<b>937 110</b>	<b>250 412</b>	<b>686 698</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 61 018 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	217 921
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>217 921</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>61 018</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 2 apprentis.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :  
Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault  
92 400 COURBEVOIE

## Autres informations

### Engagements financiers

---

#### Engagements donnés

La SAS MAZARS a conclu avec la HSBC une garantie autonome en date du 28 février 2019.

Cette garantie domestique a été délivrée dans le cadre du bail commercial signé avec LUCILINE THOMAS IMMOBILIER.

Elle prévoit, à première demande adressée à la HSBC par LUCILINE THOMAS IMMOBILIER, le paiement d'une somme maximale de 39 191 euros sans possibilité de soulever aucune objection ou contestation.

Elle expirera au plus tard le 28 février 2022 et deviendra, passé cette date, caduque de plein droit.

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 354 606 Euros

Le montant de l'engagement de retraite porté en annexe au titre de l'exercice précédent s'élevait à 214 291 euros.  
Ce montant ne tenait pas compte d'un collègue qui l'aurait porté à 394 100 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de prospection de nouveaux marchés, .



**MAZARS**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000.00 €  
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps  
76000 ROUEN  
318 610 623 RCS ROUEN

**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET  
ADOPTÉE A L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 FEVRIER 2020**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 de l'exercice s'élevant à 686 697.79 euros de la manière suivante :

- Un résultat de .....	686 697.79 euros
- Un prélèvement sur le compte « Autres réserves »	
D'un montant de.....	100 000.00 euros
Créditeur de la somme de .....	135 678.86 euros
Qui ressortira ainsi à la somme de .....	35 678.86 euros
- Une somme de .....	777 000.00 euros
A titre de dividendes, soit par part,	
Un montant de .....	37.00 euros
- Une somme de .....	9 697.79 euros
Affectée, pour solde, au compte "Autres réserves"	
Créditeur de la somme de .....	35 678.36 euros
Qui ressortira ainsi à .....	45 376.65 euros

Le Président rappelle que par décision en date du 17 juillet 2019, il a déjà été payé sur le dividende global de 777 000 euros, un acompte sur dividendes de 400 000 euros.

En conséquence, il sera attribué aux associés un dividende brut de 37 euros pour chacune des vingt-et-un mille actions composant le capital social, et pour satisfaire aux obligations fixées par l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que la présente distribution rendra :

- Eligible à l'abattement de 40% un montant total de revenus distribués de 592 euros ouvert aux personnes physiques détentrices d'actions de capital.

- Non éligible à l'abattement de 40% un montant total de revenus distribués de 776 408 euros ouvert aux personnes morales détentrices d'actions de capital.

L'acompte sur dividendes a été mis en paiement au siège social à compter du 17 juillet 2019 par inscription en comptes courants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité  
Contre .....voix  
Pour 20.998...voix

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

#### **Exercice clos le 31 août 2016**

- Dividende global : ..... 829 500.00 euros
- Dividende éligible à l'abattement de 40% : ..... 671.50 euros
- Dividende non éligible à l'abattement de 40% : ..... 828 828.50 euros

#### **Exercice clos le 31 août 2017**

- Dividende global : ..... 777 000.00 euros
- Dividende éligible à l'abattement de 40% : ..... 481.00 euros
- Dividende non éligible à l'abattement de 40% : ..... 776 519.00 euros

#### **Exercice clos le 31 août 2018**

- Dividende global : ..... 661 500.00 euros
- Dividende éligible à l'abattement de 40% : ..... 504.00 euros
- Dividende non éligible à l'abattement de 40% : ..... 660 996.00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité  
Contre ..... voix  
Pour 20.998... voix

*Moua,*

**Emerson Audit**

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

48 rue Cardinet - 75017 Paris

Tel. : 09 81 94 88 20

**MAZARS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000 euros

Siège social : 20, boulevard Ferdinand de Lesseps

76000 ROUEN

R.C.S. ROUEN 318 610 623

CERTIFIÉ CONFORME

**Exercice clos le 31 août 2019**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels** **Exercice clos le 31 août 2019**

Aux Associés,

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée-Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VI - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **VI – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 février 2020

**Emerson Audit**



**Patricia DURET**  
Commissaire aux comptes inscrit  
Membre de la compagnie de Paris



**Gabriel de VILLEPIN**  
Commissaire aux comptes inscrit  
Membre de la compagnie de Paris

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	17 306	17 306		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	44 337	44 337		255
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	815 016	284 374	530 643	186 488
Immobilisations corporelles en cours				45 792
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 131		43 131	81 679
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 515 412</b>	<b>964 441</b>	<b>1 550 971</b>	<b>1 291 410</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	230 154		230 154	50 243
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>87 402</b>		<b>87 402</b>	<b>80 072</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 732 609	493 843	3 238 767	4 411 524
Autres créances	2 857 696		2 857 696	1 744 982
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				91 264
Disponibilités	673 757		673 757	747 101
Charges constatées d'avance (3)	154 797		154 797	168 828
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 736 415</b>	<b>493 843</b>	<b>7 242 572</b>	<b>7 294 014</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 251 827</b>	<b>1 458 284</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			580 370	843 298

## Bilan Passif

	31/08/2019	31/08/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 679	126 194
Report à nouveau	-400 000	-609 000
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>688 698</b>	<b>670 985</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>860 971</b>	<b>626 773</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	209 136	78 495
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 761 699	3 375 934
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 474	24 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	1 096 730
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	3 379 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22	3 282
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 932 571</b>	<b>7 958 652</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	463 152	358 675
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 452 946	7 575 552
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	800	880
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 803 621	10 731 482
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>10 803 621</b>	<b>10 731 482</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>30 900</b>	<b>15 000</b>
Production stockée	179 911	-161 932
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 567	6 439
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	541 663	505 180
Autres produits	246	2 166
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>11 527 008</b>	<b>11 083 335</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 801 434	2 808 809
Impôts, taxes et versements assimilés	260 110	263 418
Salaires et traitements	5 083 108	4 941 565
Charges sociales	1 949 873	1 988 473
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	58 620	43 681
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	225 565	237 224
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	57 140	16 633
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>10 435 849</b>	<b>10 299 803</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 091 159</b>	<b>783 532</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 062	19 903
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>7 062</b>	<b>19 903</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	54 266	78 996
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>54 266</b>	<b>78 996</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-47 204</b>	<b>-59 093</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 043 955</b>	<b>724 439</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	194 828	5 406
Sur opérations en capital	2 685	662 912
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		41 025
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>197 513</b>	<b>709 343</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	79 973	340 301
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 953	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>82 926</b>	<b>340 301</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>114 588</b>	<b>369 042</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	181 601	165 544
Impôts sur les bénéfices (X)	290 244	256 952
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>11 731 584</b>	<b>11 812 581</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 044 886</b>	<b>11 141 596</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>686 698</b>	<b>670 985</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 8 793 543 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 686 698 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 12 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

### Stocks

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en-cours, et donc des produits liés aux prestations de services rendus, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH 00-02

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 39 832 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 janvier 2019, la SAS MAZARS a transféré son siège social au 20 boulevard Ferdinand de Lesseps 76 000 Rouen à compter du 21 janvier 2019.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 595 622			1 595 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 643			61 643
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 657 265</b>			<b>1 657 265</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	548 176	317 714	310 020	555 870
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	277 990	88 514	107 357	259 147
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	45 792		45 792	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>871 958</b>	<b>406 228</b>	<b>463 169</b>	<b>815 016</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	81 679	860	39 407	43 131
<b>Immobilisations financières</b>	<b>81 679</b>	<b>860</b>	<b>39 407</b>	<b>43 131</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 610 901</b>	<b>407 088</b>	<b>502 576</b>	<b>2 515 412</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/08/2019
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370
<b>Total</b>	<b>1 595 622</b>

La SAS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Depuis le 1er juillet 2016, la SAS MAZARS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. En application de ces dispositions, il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	618 425			618 425
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 388	255		61 643
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>679 813</b>	<b>255</b>		<b>680 068</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	407 862	45 798	310 027	143 634
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 816	15 519	106 595	140 740
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>639 678</b>	<b>61 317</b>	<b>416 621</b>	<b>284 374</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 319 490</b>	<b>61 572</b>	<b>416 621</b>	<b>964 441</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant**

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 788 233 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	43 131		43 131
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 732 609	3 152 239	580 370
Autres	2 857 696	2 857 696	
Charges constatées d'avance	154 797	154 797	
<b>Total</b>	<b>6 788 233</b>	<b>6 164 732</b>	<b>623 501</b>

## Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR	42 221
<b>Total</b>	<b>42 221</b>

## Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	511 175	225 565	242 897	493 843
<b>Total</b>	<b>511 175</b>	<b>225 565</b>	<b>242 897</b>	<b>493 843</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		225 565	242 897	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000.00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
<b>TOTAL</b>	<b>21 000</b>			<b>21 000</b>

## Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,92	20 985,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 916 098 Euros et la classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	800	800		
- à plus de 1 an à l'origine	208 336	50 617	142 512	15 207
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 761 699	2 458 267	305 433	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	2 012 286		
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	2 932 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22	22		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>7 916 098</b>	<b>7 452 946</b>	<b>447 945</b>	<b>15 207</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	215 792			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	85 071			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 337 932			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	178 578
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	800
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	64 074
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	85
DETTES PROV CONGES A PAYER	344 256
DETTES PROV PARTICIPATION	181 601
DETTES PROV INTERESSEMENT	448 185
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	261 014
AUTRES CHARGES A PAYER	876
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	156 880
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	118 304
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	36 321
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 158
TAXE D APPRENTISSAGE	457
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	30 395
EFFORT CONSTRUCTION	44 339
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	29 179
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	4 956
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	11 354
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	72 252
<b>Total</b>	<b>1 987 064</b>

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles.
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	154 797		
<b>Total</b>	<b>154 797</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 482 800	30 899	10 513 699
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	289 923		289 923
<b>TOTAL</b>	<b>10 772 722</b>	<b>30 899</b>	<b>10 803 621</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

#### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	763	
Autres charges	79 210	
Amortissements des immobilisations	2 953	
Rentrées sur créances amorties		593
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		194 236
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 665
<b>TOTAL</b>	<b>82 926</b>	<b>197 513</b>

**Notes sur le compte de résultat****Résultat et impôts sur les bénéfices**

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 043 955	252 048	791 907
+ Résultat exceptionnel	114 588	38 196	76 392
- Participations des salariés	181 601		181 601
<b>Résultat comptable</b>	<b>976 941</b>	<b>290 244</b>	<b>686 698</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)  
(\*\*) Majoré du montant du CICE  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

## Notes sur le compte de résultat

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 61 018 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	217 921
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>217 921</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>61 018</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 2 apprentis.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :

Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault  
92 400 COURBEVOIE

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

La SAS MAZARS a conclu avec la HSBC une garantie autonome en date du 28 février 2019.

Cette garantie domestique a été délivrée dans le cadre du bail commercial signé avec LUCILINE THOMAS IMMOBILIER.

Elle prévoit, à première demande adressée à la HSBC par LUCILINE THOMAS IMMOBILIER, le paiement d'une somme maximale de 39 191 euros sans possibilité de soulever aucune objection ou contestation.

Elle expirera au plus tard le 28 février 2022 et deviendra, passé cette date, caduque de plein droit.

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 354 606 Euros

Le montant de l'engagement de retraite porté en annexe au titre de l'exercice précédent s'élevait à 214 291 euros.  
Ce montant ne tenait pas compte d'un collègue qui l'aurait porté à 394 100 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de prospection de nouveaux marchés,

# MAZARS

Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000.00 €

Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps

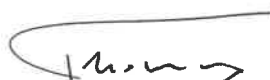
76000 ROUEN

318 610 623 RCS ROUEN

## BILAN AU 31 AOUT 2019

CERTIFIÉ CONFORME

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe





2

## Comptes annuels

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

### SAS MAZARS

20 Boulevard FERDINAND DE LESSEPS

76000 ROUEN

Tél. 02.35.70.56.20

Fax. 02.35.88.83.21

APE : 6920Z -

Siret : 31861062300114

**M** MAZARS

### MAZARS ROUEN

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau  
de l'ordre des experts comptables  
20 Boulevard FERDINAND DE LESSEPS

76000 ROUEN

Tél : 02.35.70.56.20

Fax : 02.35.88.83.21

Courriel :

Web :



**Etats de synthèse**

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val.similaire	17 306	17 306		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	44 337	44 337		255
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	615 016	284 374	530 643	186 488
Immobilisations corporelles en cours				45 792
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 131		43 131	81 679
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 515 412</b>	<b>984 441</b>	<b>1 550 971</b>	<b>1 291 410</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	230 154		230 154	50 243
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>87 402</b>		<b>87 402</b>	<b>80 072</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 732 609	493 843	3 238 767	4 411 524
Autres créances	2 857 696		2 857 696	1 744 982
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				91 264
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	673 757		673 757	747 101
Charges constatées d'avance (3)	154 797		154 797	168 828
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 736 415</b>	<b>493 843</b>	<b>7 242 572</b>	<b>7 294 014</b>
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 251 827</b>	<b>1 458 284</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			580 370	843 298
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan Passif

	31/08/2019	31/08/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	336 000	336 000
Ecart de réévaluation	68 995	68 995
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	33 600	33 600
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	135 679	126 194
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	-400 000	-609 000
Subventions d'investissement	686 698	670 985
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>860 971</b>	<b>626 773</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	209 136	78 495
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 761 699	3 375 934
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 474	24 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	1 096 730
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	3 379 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22	3 282
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 932 571</b>	<b>7 958 652</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 783 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	463 152	358 675
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 452 946	7 575 552
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	800	880
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	10 803 621	10 731 482
Production vendue (services)		
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>10 803 621</b>	<b>10 731 482</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>30 900</b>	<b>15 000</b>
Production stockée	179 911	-161 932
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 567	6 439
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	541 663	505 180
Autres produits	246	2 166
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>11 527 008</b>	<b>11 083 335</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 801 434	2 808 809
Impôts, taxes et versements assimilés	260 110	263 418
Salaires et traitements	5 083 108	4 941 565
Charges sociales	1 949 873	1 988 473
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	58 620	43 681
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	225 565	237 224
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	57 140	16 633
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>10 435 849</b>	<b>10 299 803</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 091 159</b>	<b>783 532</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	7 062	19 903
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>7 062</b>	<b>19 903</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	54 266	78 996
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>54 266</b>	<b>78 996</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-47 204</b>	<b>-59 093</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 043 955</b>	<b>724 439</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	194 828	5 406
Sur opérations en capital	2 685	862 912
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		41 025
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>197 513</b>	<b>709 343</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	79 973	340 301
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 953	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>82 926</b>	<b>340 301</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>114 588</b>	<b>369 042</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	181 601	165 544
Impôts sur les bénéfices (X)	290 244	256 952
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>11 731 584</b>	<b>11 812 581</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 044 886</b>	<b>11 141 596</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>686 698</b>	<b>670 985</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 8 793 543 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 686 698 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 12 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

### Stocks

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en-cours, et donc des produits liés aux prestations de services rendus, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH 00-02

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 39 832 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 janvier 2019, la SAS MAZARS a transféré son siège social au 20 boulevard Ferdinand de Lesseps 76 000 Rouen à compter du 21 janvier 2019.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				1 595 622
- Fonds commercial	1 595 622			61 643
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 643			
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 657 265</b>			<b>1 657 265</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	548 176	317 714	310 020	555 870
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	277 890	88 514	107 357	259 147
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	45 792		45 792	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>871 958</b>	<b>406 228</b>	<b>463 169</b>	<b>815 016</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	81 679	860	39 407	43 131
<b>Immobilisations financières</b>	<b>81 679</b>	<b>860</b>	<b>39 407</b>	<b>43 131</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 610 901</b>	<b>407 088</b>	<b>502 576</b>	<b>2 515 412</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/08/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	763 251
Éléments reçus en apport	832 370
<b>Total</b>	<b>1 595 622</b>

La SAS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Depuis le 1er Juillet 2016, la SAS MAZARS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2016-06. En application de ces dispositions, il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				618 425
- Fonds commercial	618 425			61 643
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 388	255		680 068
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>679 813</b>	<b>255</b>		
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	407 862	45 798	310 027	143 634
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 816	15 519	106 595	140 740
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>639 678</b>	<b>61 317</b>	<b>416 621</b>	<b>284 374</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 319 490</b>	<b>61 572</b>	<b>416 621</b>	<b>964 441</b>

## Notes sur le bilan

Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 788 233 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	43 131		43 131
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 732 609	3 162 239	580 370
Autres	2 857 896	2 857 896	
Charges constatées d'avance	154 797	154 797	
<b>Total</b>	<b>6 788 233</b>	<b>6 164 732</b>	<b>623 501</b>

## Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR	42 221
<b>Total</b>	<b>42 221</b>

## Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	511 175	225 565	242 897	493 843
<b>Total</b>	<b>511 175</b>	<b>225 565</b>	<b>242 897</b>	<b>493 843</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		225 565	242 897	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
<b>TOTAL</b>	<b>21 000</b>			<b>21 000</b>

## Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SA MAZARS 92076 LA DEFENSE	99,92	20 985,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 916 098 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	800	800		
- à plus de 1 an à l'origine	208 336	50 617	142 512	15 207
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 761 699	2 456 267	305 433	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	2 012 286		
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	2 932 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22	22		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>7 916 098</b>	<b>7 452 946</b>	<b>447 945</b>	<b>15 207</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	215 792			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	85 071			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 337 932			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	178 578
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	800
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	64 074
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	85
DETTES PROV CONGES A PAYER	344 256
DETTES PROV PARTICIPATION	181 601
DETTES PROV INTERESSEMENT	448 185
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	261 014
AUTRES CHARGES A PAYER	876
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	156 880
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	118 304
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	36 321
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 158
TAXE D APPRENTISSAGE	457
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	30 395
EFFORT CONSTRUCTION	44 339
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	29 179
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	4 956
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	11 354
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	72 252
<b>Total</b>	<b>1 987 064</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	154 797		
<b>Total</b>	<b>154 797</b>		

## Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 482 800	30 899	10 513 699
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	289 923		289 923
<b>TOTAL</b>	<b>10 772 722</b>	<b>30 899</b>	<b>10 803 621</b>

Charges et produits d'exploitation et financiersCharges et Produits exceptionnels

## Résultat exceptionnel

## Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Autres charges	763	
Amortissements des immobilisations	79 210	
Rentrées sur créances amorties	2 953	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		593
Produits des cessions d'éléments d'actif		194 236
		2 685
<b>TOTAL</b>	<b>82 926</b>	<b>197 513</b>

## Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 043 955	252 048	791 907
+ Résultat exceptionnel	114 588	38 198	76 392
- Participations des salariés	181 601		181 601
<b>Résultat comptable</b>	<b>937 110</b>	<b>250 412</b>	<b>686 698</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Notes sur le compte de résultat

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 61 018 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	217 921
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>217 921</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>61 018</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 2 apprentis.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :  
Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault  
92 400 COURBEVOIE

## Autres Informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

La SAS MAZARS a conclu avec la HSBC une garantie autonome en date du 28 février 2019.

Cette garantie domestique a été délivrée dans le cadre du bail commercial signé avec LUCILINE THOMAS IMMOBILIER.

Elle prévoit, à première demande adressée à la HSBC par LUCILINE THOMAS IMMOBILIER, le paiement d'une somme maximale de 39 191 euros sans possibilité de soulever aucune objection ou contestation.

Elle expirera au plus tard le 28 février 2022 et deviendra, passé cette date, caduque de plein droit.

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 354 806 Euros

Le montant de l'engagement de retraite porté en annexe au titre de l'exercice précédent s'élevait à 214 291 euros.  
Ce montant ne tenait pas compte d'un collègue qui l'aurait porté à 394 100 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de prospection de nouveaux marchés, .



**MAZARS**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000.00 €  
Siège social : 20, Boulevard Ferdinand de Lesseps  
76000 ROUEN  
318 610 623 RCS ROUEN

**TEXTE DE LA RESOLUTION D’AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET  
ADOPTÉE A L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 FEVRIER 2020**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 de l'exercice s'élevant à 686 697.79 euros de la manière suivante :

- Un résultat de .....	686 697.79 euros
- Un prélèvement sur le compte « Autres réserves »	
D'un montant de.....	100 000.00 euros
Créditeur de la somme de .....	135 678.86 euros
Qui ressortira ainsi à la somme de .....	35 678.86 euros
- Une somme de .....	777 000.00 euros
A titre de dividendes, soit par part,	
Un montant de .....	37.00 euros
- Une somme de .....	9 697.79 euros
Affectée, pour solde, au compte "Autres réserves"	
Créditeur de la somme de .....	35 678.36 euros
Qui ressortira ainsi à .....	45 376.65 euros

Le Président rappelle que par décision en date du 17 juillet 2019, il a déjà été payé sur le dividende global de 777 000 euros, un acompte sur dividendes de 400 000 euros.

En conséquence, il sera attribué aux associés un dividende brut de 37 euros pour chacune des vingt-et-un mille actions composant le capital social, et pour satisfaire aux obligations fixées par l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que la présente distribution rendra :

- Eligible à l'abattement de 40% un montant total de revenus distribués de 592 euros ouvert aux personnes physiques détentrices d'actions de capital.

- Non éligible à l'abattement de 40% un montant total de revenus distribués de 776 408 euros ouvert aux personnes morales détentrices d'actions de capital.

L'acompte sur dividendes a été mis en paiement au siège social à compter du 17 juillet 2019 par inscription en comptes courants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité  
Contre .....voix  
Pour 20.998...voix

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

#### **Exercice clos le 31 août 2016**

- Dividende global : ..... 829 500.00 euros
- Dividende éligible à l'abattement de 40% : ..... 671.50 euros
- Dividende non éligible à l'abattement de 40% : ..... 828 828.50 euros

#### **Exercice clos le 31 août 2017**

- Dividende global : ..... 777 000.00 euros
- Dividende éligible à l'abattement de 40% : ..... 481.00 euros
- Dividende non éligible à l'abattement de 40% : ..... 776 519.00 euros

#### **Exercice clos le 31 août 2018**

- Dividende global : ..... 661 500.00 euros
- Dividende éligible à l'abattement de 40% : ..... 504.00 euros
- Dividende non éligible à l'abattement de 40% : ..... 660 996.00 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité  
Contre ..... voix  
Pour 20.998... voix

*Moua,*

**Emerson Audit**

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

48 rue Cardinet - 75017 Paris

Tel. : 09 81 94 88 20

**MAZARS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 336 000 euros

Siège social : 20, boulevard Ferdinand de Lesseps

76000 ROUEN

R.C.S. ROUEN 318 610 623

CERTIFIÉ CONFORME

**Exercice clos le 31 août 2019**

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels** **Exercice clos le 31 août 2019**

Aux Associés,

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée-Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VI - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **VI – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 février 2020

**Emerson Audit**



**Patricia DURET**  
Commissaire aux comptes inscrit  
Membre de la compagnie de Paris



**Gabriel de VILLEPIN**  
Commissaire aux comptes inscrit  
Membre de la compagnie de Paris

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	17 306	17 306		
Fonds commercial (1)	1 595 622	618 425	977 197	977 197
Autres immobilisations incorporelles	44 337	44 337		255
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	815 016	284 374	530 643	186 488
Immobilisations corporelles en cours				45 792
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 131		43 131	81 679
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 515 412</b>	<b>964 441</b>	<b>1 550 971</b>	<b>1 291 410</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	230 154		230 154	50 243
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>87 402</b>		<b>87 402</b>	<b>80 072</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 732 609	493 843	3 238 767	4 411 524
Autres créances	2 857 696		2 857 696	1 744 982
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				91 264
Disponibilités	673 757		673 757	747 101
Charges constatées d'avance (3)	154 797		154 797	168 828
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 736 415</b>	<b>493 843</b>	<b>7 242 572</b>	<b>7 294 014</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 251 827</b>	<b>1 458 284</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			580 370	843 298

## Bilan Passif

	31/08/2019	31/08/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	135 679	126 194
Report à nouveau	-400 000	-609 000
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>688 698</b>	<b>670 985</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>860 971</b>	<b>626 773</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	209 136	78 495
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 761 699	3 375 934
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	16 474	24 425
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	1 096 730
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	3 379 785
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22	3 282
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>7 932 571</b>	<b>7 958 652</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 793 543</b>	<b>8 585 425</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	463 152	358 675
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 452 946	7 575 552
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	800	880
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 803 621	10 731 482
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>10 803 621</b>	<b>10 731 482</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>30 900</b>	<b>15 000</b>
Production stockée	179 911	-161 932
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 567	6 439
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	541 663	505 180
Autres produits	246	2 166
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>11 527 008</b>	<b>11 083 335</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 801 434	2 808 809
Impôts, taxes et versements assimilés	260 110	263 418
Salaires et traitements	5 083 108	4 941 565
Charges sociales	1 949 873	1 988 473
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	58 620	43 681
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	225 565	237 224
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	57 140	16 633
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>10 435 849</b>	<b>10 299 803</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 091 159</b>	<b>783 532</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 062	19 903
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>7 062</b>	<b>19 903</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	54 266	78 996
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>54 266</b>	<b>78 996</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-47 204</b>	<b>-59 093</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 043 955</b>	<b>724 439</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	194 828	5 406
Sur opérations en capital	2 685	662 912
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		41 025
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>197 513</b>	<b>709 343</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	79 973	340 301
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 953	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>82 926</b>	<b>340 301</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>114 588</b>	<b>369 042</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	181 601	165 544
Impôts sur les bénéfices (X)	290 244	256 952
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>11 731 584</b>	<b>11 812 581</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>11 044 886</b>	<b>11 141 596</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>686 698</b>	<b>670 985</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 8 793 543 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 686 698 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 à 12 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

### Stocks

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées.

L'estimation des travaux en-cours, et donc des produits liés aux prestations de services rendus, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission.

Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxe.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

## Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TH 00-02

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 39 832 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 janvier 2019, la SAS MAZARS a transféré son siège social au 20 boulevard Ferdinand de Lesseps 76 000 Rouen à compter du 21 janvier 2019.

## Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 595 622			1 595 622
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 643			61 643
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 657 265</b>			<b>1 657 265</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	548 176	317 714	310 020	555 870
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	277 990	88 514	107 357	259 147
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	45 792		45 792	
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>871 958</b>	<b>406 228</b>	<b>463 169</b>	<b>815 016</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	81 679	860	39 407	43 131
<b>Immobilisations financières</b>	<b>81 679</b>	<b>860</b>	<b>39 407</b>	<b>43 131</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 610 901</b>	<b>407 088</b>	<b>502 576</b>	<b>2 515 412</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/08/2019
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	832 370
<b>Total</b>	<b>1 595 622</b>

La SAS MAZARS a reçu lors de la dissolution-confusion de la SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE un fonds de commerce de 264 010 €. De plus cette opération s'est traduite par un mali technique de 568 360 € affecté en actif incorporel.

Depuis le 1er juillet 2016, la SAS MAZARS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. En application de ces dispositions, il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	618 425			618 425
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 388	255		61 643
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>679 813</b>	<b>255</b>		<b>680 068</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	407 862	45 798	310 027	143 634
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	231 816	15 519	106 595	140 740
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>639 678</b>	<b>61 317</b>	<b>416 621</b>	<b>284 374</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 319 490</b>	<b>61 572</b>	<b>416 621</b>	<b>964 441</b>

## Notes sur le bilan

**Actif circulant**

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 788 233 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	43 131		43 131
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 732 609	3 152 239	580 370
Autres	2 857 696	2 857 696	
Charges constatées d'avance	154 797	154 797	
<b>Total</b>	<b>6 788 233</b>	<b>6 164 732</b>	<b>623 501</b>

## Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR	42 221
<b>Total</b>	<b>42 221</b>

## Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	511 175	225 565	242 897	493 843
<b>Total</b>	<b>511 175</b>	<b>225 565</b>	<b>242 897</b>	<b>493 843</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		225 565	242 897	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000.00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
<b>TOTAL</b>	<b>21 000</b>			<b>21 000</b>

## Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
<b>I. PERSONNES MORALES</b>		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,92	20 985,00
<b>II. PERSONNES PHYSIQUES</b>		

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 916 098 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	800	800		
- à plus de 1 an à l'origine	208 336	50 617	142 512	15 207
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 761 699	2 458 267	305 433	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 012 286	2 012 286		
Dettes fiscales et sociales	2 932 954	2 932 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22	22		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>7 916 098</b>	<b>7 452 946</b>	<b>447 945</b>	<b>15 207</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	215 792			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	85 071			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 337 932			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	178 578
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	800
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	64 074
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	85
DETTES PROV CONGES A PAYER	344 256
DETTES PROV PARTICIPATION	181 601
DETTES PROV INTERESSEMENT	448 185
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	261 014
AUTRES CHARGES A PAYER	876
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	156 880
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	118 304
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	36 321
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 158
TAXE D APPRENTISSAGE	457
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	30 395
EFFORT CONSTRUCTION	44 339
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	29 179
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	4 956
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	11 354
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	72 252
<b>Total</b>	<b>1 987 064</b>

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles.
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	154 797		
<b>Total</b>	<b>154 797</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 482 800	30 899	10 513 699
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	289 923		289 923
<b>TOTAL</b>	<b>10 772 722</b>	<b>30 899</b>	<b>10 803 621</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

#### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	763	
Autres charges	79 210	
Amortissements des immobilisations	2 953	
Rentrées sur créances amorties		593
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		194 236
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 665
<b>TOTAL</b>	<b>82 926</b>	<b>197 513</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Résultat et impôts sur les bénéfices

## Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	1 043 955	252 048	791 907
+ Résultat exceptionnel	114 588	38 196	76 392
- Participations des salariés	181 601		181 601
<b>Résultat comptable</b>	<b>976 941</b>	<b>290 244</b>	<b>686 698</b>
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

## Notes sur le compte de résultat

## Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 61 018 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	217 921
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>217 921</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>61 018</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 113 personnes dont 2 apprentis.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :

Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault  
92 400 COURBEVOIE

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

La SAS MAZARS a conclu avec la HSBC une garantie autonome en date du 28 février 2019.

Cette garantie domestique a été délivrée dans le cadre du bail commercial signé avec LUCILINE THOMAS IMMOBILIER.

Elle prévoit, à première demande adressée à la HSBC par LUCILINE THOMAS IMMOBILIER, le paiement d'une somme maximale de 39 191 euros sans possibilité de soulever aucune objection ou contestation.

Elle expirera au plus tard le 28 février 2022 et deviendra, passé cette date, caduque de plein droit.

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 354 606 Euros

Le montant de l'engagement de retraite porté en annexe au titre de l'exercice précédent s'élevait à 214 291 euros.  
Ce montant ne tenait pas compte d'un collègue qui l'aurait porté à 394 100 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de prospection de nouveaux marchés,